



Initiateurs : groupes d'agriculteurs volontaires.

Date : création de la plupart des groupes de développement dans les années 60-70, suite à la loi de 1962 portant sur le développement agricole.

Rôle : regroupement volontaire d'agriculteurs d'un secteur dont le but est d'apporter aux adhérents un appui à la conduite de leur entreprise agricole par des activités de groupe et par l'émergence de projets collectifs.